



# La Chaux *info*

Editeur responsable : La Municipalité

N° 52 – juin 2018

## Billet de la Syndique

Dernièrement le titre et le début d'un article m'ont interpellé « **Planifier ou gérer, on ne peut pas toujours choisir** : l'aménagement du territoire est souvent considéré d'abord sous son aspect de planification du développement territorial. Parfois les circonstances mettent cette vision à mal. Il faut alors gérer les modifications soudaines pour transformer les menaces en opportunité. » Des menaces pèsent sur notre PGA mais est-ce que les circonstances et les modifications imposées par l'Etat se transformeront en opportunité. Notre PGA accepté à l'unanimité par le Conseil Général en mars 2017 n'a pas été validé par la cheffe du Département du territoire et de l'environnement (DTE), Mme de Quattro. Selon la loi, il faut faire une enquête publique complémentaire pour les amendements apportés. Entre temps, la 4<sup>ème</sup> adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn) a été approuvée par le Grand Conseil en juin 2017 et par le Conseil fédéral en janvier 2018, puis la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire cantonal (LATC) a été approuvée par le Grand Conseil en avril 2018. Où cela nous mènera-t-il sachant que notre PGA sera examiné selon les lois qui seront en vigueur au moment où on demandera l'approbation du DTE ? **Seul l'avenir nous le dira et en attendant, on gère !**

## Fête nationale du 1<sup>er</sup> août



Pour cette année exceptionnelle, les Jeunesses de La Chaux, Grancy et Senarclens, nous convient à partager notre traditionnelle **fête du 1<sup>er</sup> août**

**le 31 juillet à Grancy.**

Très heureuse de cette belle initiative, la Municipalité ne peut que vous encourager à y participer et se réjouit déjà de vous y rencontrer !

*(pour les inscriptions, voir feuille annexée)*

## Police de proximité

Suite à une interpellation au conseil général et à la demande de plusieurs citoyens, la municipalité a organisé le 20 mars dernier une séance publique afin de présenter le concept "police de proximité". Merci aux 3 personnes présentes d'avoir écouté les 4 gendarmes qui se sont déplacés spécialement ce soir-là ☺ !

### Info-délits :

Le gérant de sécurité de la gendarmerie vaudoise met en garde les citoyens contre les démarchages intempestifs pour le nettoyage des volets, façades, toits, etc. par des entreprises qui font du porte-à-porte et dont la bienfaisance des travaux n'est pas satisfaisante et parfois source de pollution.

**Attention aux arnaques ou escroqueries, refusez catégoriquement tout travail que vous n'avez pas demandé.** Lors d'un réel besoin de rénovation ou de nettoyage, prenez contact avec une entreprise régionale.

## Les Aînés

Les beaux jours reviennent ! Il est temps de vous présenter nos activités futures. Alors, sortez vos agendas, qui, comme tous les retraités, sont souvent bien achalandés.

### Programme 2018 :

- |                   |  |
|-------------------|--|
| 12 juillet 2018   | Repas canadien (grillades) aux Pâquis sous le tilleul.<br>Grill et couverts éco mis à disposition, boissons offertes par le comité.<br>En cas de mauvais temps, reporté au 19.07.2018. |
| 07 septembre 2018 | Tables d'hôtes organisée par Pascal Uldry.<br>(Nombre de personne et prix à définir)   |
| 27 septembre 2018 | Visite de la chocolaterie Tristan à Etoy   |
| 30 octobre 2018   | Visite d'Aquatis   |

Et toujours, La Table au bistrot et les balades accompagnées.  
Pour toutes ces activités, vous recevrez des précisions en temps voulu.



## **Jumelage**

### **Accueil des enfants de Saoû dans le cadre du Jumelage Veyron-Vèbre**

Jeudi 24 mai 2018, 23 élèves de Saoû et leurs accompagnants ont été reçu dans notre village. Arrivés en fin d'après-midi, sous un soleil radieux, ils ont pu s'essayer à diverses activités proposées par la junglerie.

Après un apéritif en plein air, une conférence sur le sentier des Huguenots leur a été présentée par M. Raymond Gruaz ; rappelons que cette visite était liée à un projet d'écriture sur les guerres de Religion et l'exil des Huguenots vers la Suisse.

S'en est suivi un repas "lasagnes" concocté par la famille Brunel de l'Auberge. Logeurs et enfants se sont régalés ! Tout ce petit monde a pu être logé dans des familles de notre village ; qu'elles en soient toutes remerciées chaleureusement.

Le vendredi matin, départ pour la visite du Musée olympique qui les a enthousiasmés. Un pique-nique dans les jardins, et il était temps de prendre le chemin du retour ; Ouchy-Thonon en bateau où leur car les attendait. Au moment des adieux, ils nous ont largement manifestés leurs remerciements.

Nous espérons qu'ils garderont pleins de merveilleux souvenirs de leur séjour en Suisse.



**Merci à tout ceux qui nous ont apporté leur soutien afin que cet événement soit réalisable !**

Pour le Jumelage: Béatrice Kunz et Hélène Pidoux  
Pour la Municipalité: Catherine Guex et Thérèse Boffa

## **Le compost**

### **Plastique dans les composts**

Les centres de tris nous avertissent et nous mettent en garde sur la pollution des composts par le plastique. Vous l'avez certainement vu dans la presse il y a du plastique dans nos champs (micro plastique). La confédération se penche sur le problème du compost comme elle s'était penchée sur les boues de STEP. Résultat les boues de STEP ne peuvent plus être épandues depuis plusieurs années.

Pour les composts qui contiennent jusqu'à 90% d'eau, leur incinération poserait de gros problèmes si la confédération venait à nous interdire d'utiliser cette précieuse matière pour la fertilisation des sols. Sans parler de la capacité de nos usines d'incinération, qui devrait d'un coup doubler leur capacité.


Les sacs compostables, qui sont prévus pour le compost domestique, sont remplis de plastique et les industriels, tous confondus, jouent sur les normes. Nous vous recommandons donc de faire preuve de bon sens : les déchets organiques au compost mais les sacs - quels qu'ils soient - aux ordures ménagères !



# La Chaux *info*

Editeur responsable : La Municipalité

N° 52 – juin 2018

	<p>Actuellement un sac dit "compostable" que l'on trouve dans le commerce peut être composé de 30% de matières d'origine biologique, le reste étant du plastique.</p> <p><b>Par conséquent, les sacs biodégradables ne doivent en aucun cas aller dans le compost !!</b></p> <p>Les étiquette sur les fruits et légumes posent aussi de gros problèmes car elles contiennent parfois de l'aluminium et en plus, elles sont composées de plastique qui ne se dégrade pas afin de garder une belle apparence sur le produit. Il faut donc impérativement les enlever avant de jeter les épiluchures aux composts.</p> <p>La municipalité ainsi que la nature vous remercient d'avance de toute la diligence que vous mettrez à triez encore mieux vos déchets organiques avant de les jeter au compost.</p>
<p><b>Eclairage public</b></p>	<p>Le 20 octobre 2017, a eu lieu à La Chaux un "point énergie" organisé par l'ARCAM sur le thème : <b>Eclairage public, comment s'engager dans une amélioration efficace.</b> Lors de ce séminaire, il a été présenté les améliorations de l'éclairage public réalisées dans notre village jusqu'à fin 2017.</p> <p>Un concept d'ensemble avait été réalisé lors de l'étude de modération du trafic avec comme buts principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- respect de la législation en vigueur</li><li>- économie d'énergie (passage au système LED)</li><li>- respect de l'environnement</li><li>- diminution des nuisances lumineuses</li></ul> <p>Le village est éclairé par 65 points lumineux, dont 51 LED (78.5%). La consommation était de 16'350 kWh en 2016. Les luminaires choisis sont tous équipés d'un abaissement autonome de 50% de 22h à 5h du matin.</p> <p><b>La Chaux est en marche vers la Stratégie 2050 avec une économie réalisée de +/- 21'000 kWh/an malgré les 14 points lumineux en plus. Cette économie correspond à la consommation annuelle de 6 ménages suisses ou une diminution de 7t de CO<sub>2</sub> par an.</b></p>
	<p>En Suisse, nous avons non seulement de l'eau en abondance, mais aussi le savoir-faire et les moyens d'offrir constamment de l'eau potable irréprochable à chaque ménage.</p> <p>Depuis 2009, Lausanne, par le service de l'eau et 18 communes romandes (Apples, Attalens, Charrat, Cossonay, Epalinges, Estavayer-le-Lac, Jouxens-Mézery, Jussy, La Chaux, l'association intercommunale «La Menthue», Le Mont-sur-Lausanne, Lutry, Martigny, Morges, Nyon, Pully, Trient et Villaz-St-Pierre), se sont engagés dans un partenariat public-public avec la Communauté Urbaine de Nouakchott (CUN), capitale de la Mauritanie.</p> <p>Le but de la démarche est d'améliorer l'accès à l'eau à des populations défavorisées et de renforcer les compétences de la CUN en matière de gestion de l'eau.</p> <p>En 9 ans, ce ne sont pas moins de 70 km de conduites d'eau potable et environ 2'400 branchements qui ont été réalisés. Solidarité'eau a aussi permis la construction de 9 bornes fontaines pour permettre aux habitants d'avoir un point d'eau potable dans leur quartier, de subventionner le raccordement de quelques écoles au réseau et de sensibiliser la population aux problèmes liés à l'eau.</p> <p>Pour rappel, dans les communes susmentionnées, pour chaque m<sup>3</sup> d'eau potable qui est vendu, 1 centime est prélevé sur le prix encaissé puis reversé à Solidarité'eau.</p> <p>La Commune de La Chaux vend +/- 31'000 m<sup>3</sup> d'eau potable par année à l'ensemble de la population ; ce qui fait environ CHF 310.- à verser à Solidarité'eau. Depuis le début du projet, les municipalités successives ont décidé de verser un montant unique de CHF 500.-</p>



## **Protection civile**

### **Une Protection Civile peu connue**

Forte de 750 miliciens, la Protection Civile du District de Morges est une réponse efficace aux défis sécuritaires à venir.

Dans un contexte sécuritaire confronté d'année en année à de nouveaux défis, nous avons le devoir de nous adapter aux contraintes qui nous sont imposées sur le plan international, national et régional. La Protection Civile (PCi) doit continuer à s'adapter et à relever les défis de l'avenir en pleine conscience d'être une partie prenante légitime du système sécuritaire suisse. Créée en 1963, la PCi a toujours été dans une dynamique d'évolution et d'adaptation qui s'illustre encore actuellement par l'aboutissement de la réforme de la PCi Vaudoise appelée « AGILE » qui aura eu entre autres, comme objectif de créer un bataillon par District. C'est dans cet environnement que le Bataillon de la PCi du District de Morges est la réponse adaptée aux défis sécuritaires que nous devons relever.

### **Que fait aujourd'hui la Protection Civile ?**



Cette question légitime soulève la problématique de la méconnaissance des missions des acteurs sécuritaires. Lorsque nous disons PCi, nous pensons gestion des abris antiatomiques, oui mais la PCi c'est encore beaucoup plus... En 2017, la PCi Vaudoise a effectué 43143 jours de service dont 3324 pour notre bataillon. C'est également 2884 jours réalisés en engagement en situation d'urgence dont 329 également pour notre bataillon. Un camion se renverse sur l'autoroute entre les sorties de Rolle et d'Aubonne, c'est la PCi que la Police appelle afin de réguler la gestion du trafic. Le président de la République de Chine, M. Xi Jinping, est en visite d'état à Lausanne, c'est la PCi, qui aux côtés de la Police, effectue des missions de sécurité, bouclage de zone, transport et ravitaillement. Les astreints du bataillon de Morges ont ici préparé et servi 1888 repas et 2512 lunchs. Une personne disparaît, c'est encore la PCi que la Police appelle afin d'effectuer, à ses côtés, une battue. Nous sommes également présents lors de nombreuses manifestations et prestations telles que alimentation des antennes de télécommunication d'urgence en cas de coupure de courant, appui aux sapeurs-pompiers, éclairage de zones sinistrées, sauvetage en décombres, lutte contre les crues et inondations, protection des biens culturels, appui de la santé publique en cas de pandémie, tenue de barrage de décontamination de véhicules en cas d'épizootie et contrôles d'abris. Cette liste est loin d'être complète mais elle donne un aperçu des nombreuses missions et prestations confiées à la PCi.

Le bataillon de la PCi du District de Morges est fier de pouvoir servir avec crédibilité, solidarité et engagement à la sécurité et à la protection de la population.

Texte du Lt col Marc Dumartheray, commandant de bataillon